

# Informations

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

être  
**CGT**  
aujourd'hui

# AGIR innover

STRASBOURG  
31 JANVIER | 5 FÉVRIER



## Sommaire

**N° 121 - FÉVRIER 1999**

Bourse du Travail  
19, Place Saint Sernin  
BP 7094  
31070 Toulouse Cedex 7  
Prix : 1 franc  
n° d'inscription à la CP 579 D 73  
Imprimerie du Comité Régional

Directrice de publication :  
**Martine BERNARD**

05 61 23 35 52

CGT.CRMidi-Pyrenees@wanadoo.fr

■ Vos luttes dans la région		p. 2
■ Edito	Un congrès historique ?	p. 3
■ 46 <sup>e</sup> congrès	Les délégués ont la parole	p. 4
■ Dossier	Etats généraux de la santé, ou grande messe...	p. 5
	Sauvegarder l'hôpital de proximité de Mazamet	p. 6
	CHU de Toulouse	p. 7
	Joseph Ducuing	p. 8
■ Energie	Action sous haute tension	p. 9
■ 35 Heures	Décléation de l'UD du Tarn	p.10
■ Brèves		p.11

# Vos luttes dans la région

## Santé

**P**rès de 2000 personnes de l'action sanitaire et sociale, venues de Midi-Pyrénées et dans l'unité, ont manifesté à Toulouse le **29 janvier**. Ils ont exprimé leurs inquiétudes face à une précarisation de plus en plus importante de l'emploi dans ce secteur, la remise en cause des conventions collectives et l'exigence que la réduction du temps de travail, les 35 heures se traduisent par la création d'emplois, notamment, indispensables dans ce secteur. ■

**2000 personnes de l'action sanitaire et sociale manifestent à Toulouse le 29-01-99**



Photo Dépêche

## Haute-Garonne

### LPP

L'entreprise LPP (Lafitte Packaging Parfumerie), située dans la Zone du Bois Vert à Portet sur Garonne, produit des contenants métalliques pour cosmétiques pour des grandes marques comme Van Cleef, Lancôme, Lanvin, Dior, Nina Ricci, Armani, Paco Rabanne, l'Oréal, etc.

Si la société vend du rêve, ses salarié-es, eux, vivent une réalité bien loin de ce luxe ! Des salaires au plus bas, (avec, pendant six mois, des salarié-es payés au dessous du SMIC !), des conditions de travail déplorables, des accidents de travail qui se multiplient (la direction faisant même pression pour que le salarié se mette en arrêt maladie), une utilisation massive de la précarité et des contrats aidés (CDD, intérimaires, CIE...), des inégalités flagrantes entre hommes et femmes, un mépris caractérisé des salarié-es... La coupe était pleine !

Les salarié-es, avec leur section syndicale CGT, élaborent leur cahier revendicatif, le pétitionnent, le portent collectivement à la Direction, exigent l'ouverture de véritables négociations, en vain !

Devant l'intransigeance de la Direction, les salarié-es sont en grève depuis le **29 janvier** avec le blocage quasi-total de la production.

### Ils exigent :

- ~ La revalorisation de leurs salaires,
- ~ La reconnaissance de leur savoir-faire
- ~ La prise en compte de l'intensification de leur travail, de la pénibilité,
- ~ L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes,
- ~ L'arrêt de la précarité et de l'utilisation intensive des missions interim
- ~ L'amélioration des conditions de travail et de sécurité.

**Dernière Minute**

Un protocole de fin de conflit a été signé le 19 février 1999. Il prévoit des avancées importantes ! ■

# ■ Un congrès historique !?



Par **Jacky Larchevesque**  
Secrétaire Général UD 09

**D**’abord, la couverture en amont, pendant et après le congrès par l’ensemble des media : presse, télévision, radios, a été exceptionnelle et a étonné plus d’un militant.

Le CCN en proposant la candidature de Bernard Thibault, plus de six mois avant le congrès, a coupé l’herbe sous les pieds de toutes celles et de tous ceux qui ne voient dans le congrès de la CGT que l’occasion de renouveler ou de changer de secrétaire général, bref, se régalaient d’une pseudo querelle des chefs !

Ensuite, la préparation dans les bases, dans les structures UL, UD, et fédés du 46<sup>e</sup> congrès, permis le vrai débat sur nos orientations, luttes, négociations, démarches unitaires, etc.

Vrais débats, expression et respect des diversités, mais souci partagé par toutes et tous d’efficacité, de pragmatisme, face aux besoins des salariés, retraités, privés d’emploi, mais également face aux grands enjeux de société, qu’ils soient nationaux européens, mondiaux.

Alors, bien sûr, les media font leurs choux gras de tout ce qu’ils considèrent comme un scoop ! Des scoops ! La démarche unitaire, la négociation, sont-elles vraiment une nouveauté pour les

militants que nous sommes ?

Je crois tout simplement qu’il était nécessaire et juste de formaliser notre démarche quotidienne à l’occasion du 46<sup>e</sup> congrès. Ce qui en clair veut dire : Non, la CGT ne renie pas ses valeurs de justice, d’égalité, de solidarité, et de fraternité. Elle réaffirme fortement qu’il y a des possédants et des exploités, qu’elle se bat pour une meilleure répartition des richesses produites.

L’ouverture, c’est-à-dire, la capacité que nous avons d’évoluer avec le salariat, en même temps que notre société sur laquelle nous pesons, s’inscrit ainsi que notre volonté de démarche unitaire dans le temps et est bien notre orientation régionale depuis des années.

Qui se plaindra que la CGT soit perçue en Midi-Pyrénées comme une organisation ouverte à l’expression des besoins des salariés ? N’est-ce pas notre essence même ?

Qui prétendra d’autre part que les négociations ne sont pas indispensables pour avancer ? Mais en même temps, qui prétendra que le rapport de force, la bataille des idées, la lutte n’est pas une constante forte et indispensable de notre expression ?!

La clôture d’un congrès confédéral est quelque chose d’exaltant et d’émouvant à la fois. J’ai ressenti très fort cette émotion dégagée par plus de 1500 personnes et le "tous ensemble" scandé par toutes ces voix, en fait, l’appel des salariés, des retraités, des salariés privés d’emploi, des exclus, des sans papiers, vers les dirigeants d’autres organisations syndicales, mais surtout vers les 90 % de non syndiqués, avait une force, une dynamique, un enthousiasme, qui même l’espace d’un instant, ce moment fugace où l’on peut croire que tout est possible, peut se pérenniser, doit se pérenniser.

Nous n’avons pas d’autre choix pour aller vers un véritable progrès, une société plus humaine et plus juste. Et c’est bien l’orientation de la région CGT Midi-Pyrénées.

Riches de notre vécu syndical, nous sommes aujourd’hui plus que jamais en phase avec les femmes et les hommes de notre temps et le regain de crédibilité de notre organisation en est bien la preuve.

Alors, pas d’état d’âme ! Soyons avec les salariés, les usagers, les populations, pugnaces sur notre revendicatif, sur la réponse aux besoins !

La lutte de classe n’est pas une vue de l’esprit, ni une expression nostalgique d’un passé récent, mais bien la dure réalité qui frappe de plein fouet notre société.

Ni réformiste, ni ringarde, la CGT est un des outils indispensables au progrès. Améliorons-le, et sachons nous en servir pour le bien de toutes et tous !

Améliorons notre outil régional ! Le chemin est difficile, mais combien juste ! ■

## ■ Les délégués ont la parole

Plusieurs délégués de notre région sont intervenus dans le débat du 46<sup>e</sup> congrès, il s'agit de Kheira Boulou (textile 31), Nathalie Simon-Labric (santé 31), Elisabeth Sarrato (commerce 31), Lopez (FNTE 31), José Navarro (chimie 09), Marie-Françoise Demichelis (agro 31), Françoise Marois (EDF 31).

Nous publions les extraits de l'intervention de Jean-François Pujol **USR Spectacle Midi-Pyrénées**, l'une de celles qui a sans doute été la plus appréciée et ovationnée par le Congrès.

(Après avoir évoqué les questions de notre identité, celles du syndicalisme, les propositions à partir des luttes dans la profession, il évoque celle du syndicalisme rassemblé)...

### EXTRAITS

**M**ais le syndicalisme rassemblé est une question plus nouvelle. Nous avons longtemps connu ce que la CFDT appelait le "le monopole de la CGT" surtout parmi les artistes. C'était simple, à part quelques fédérations confédérées qui pouvaient tenir leurs congrès, non dans un théâtre, comme nous le faisons parfois, mais dans la loge du concierge, et si l'on excepte l'ORTE, où la CFDT joua le syndicat-maison, nous étions seuls.

Mais voilà, les temps changent, il n'est pas jusqu'aux instruments paritaires dont nous avons réussi à doter nos professions qui ne nous contraignent à vivre de plein fouet le pluralisme syndical.

Il faut redire ici, car cette précision manque peut-être à nos débats : le pluralisme syndical, contrairement au pluralisme politique, n'est pas un outil nécessaire à la démocratie, mais un puissant levier de division des salariés et de désyndicalisation, et donc un frein à la démocratie.

Cela dit, je l'ai dit, vous m'avez applaudi, mais il existe, et qu'est ce qu'on en fait ?

Marc l'a encore évoqué lundi, la lutte UNEDIC, y compris les victoires remportées, nous ont permis d'user d'une pratique suffisamment nouvelle pour avoir été mal comprise jusque dans nos propres rangs.

Nous avons l'habitude à la CGT de dire la vérité, de donner les bonnes analyses, de faire les bonnes propositions... et d'être battus par la signature des "cloportes" qui ne représentaient qu'eux-mêmes.

Or, la victoire de 1996 nous a amenés à négocier durant un an dans une CPM, et l'accord qui s'est dessiné, malgré des avancées pour des salariés non couverts par des conventions collectives était largement insatisfaisant. Mais il n'était qu'une étape dans une négociation UNEDIC plus générale : à la surprise générale, la CGT l'a signé !

Cette signature fait que notre projet d'annexe unique sera au

centre des négociations 1999, sans elle, il en aurait été évincé, à coup sûr.

Nous pouvions pourtant, comme le disent nos camarades chargés du "parrainage" du congrès, dans les tracts qu'ils distribuent à l'entrée "continuer la CGT", purs et durs, dénonçant les reculs successifs que les stylos de confédérations social-traitres imposent aux salariés, continuer la CGT jusqu'au dernier syndiqué, en criant bien fort "s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là".

Camarades, ma région, ma ville, restent encore aujourd'hui, marquées par la "croisade des albigeois", elle s'est terminée par l'immolation par le feu d'un dernier carré de "parfaits" -ils s'appelaient ainsi- ce véritable "suicide" collectif n'a pas assuré, il me semble, la pérennité de la religion cathare, il a, au contraire, assuré pour des siècles la domination des barbares du nord, sur la civilisation occitane qui avait inventé l'amour.

Or, le salarié de base n'a pas le goût du martyr : n'avons-nous pas grossi paradoxalement les rangs des réformistes en conviant les salariés à nous rejoindre sur des postures justes, mais -les faits sont têtus- tragiquement inefficaces parfois ?

Au demeurant, de quoi avons-nous peur ? Pourquoi cette frilosité ? ➤ ➤

SUITE PAGE 11



## ■ Etats généraux de la santé, ou grande messe gouvernementale ?

**L**es états généraux de la santé n'occupent décidément pas le devant de la scène et l'on ne peut pas dire que le Gouvernement tienne dans ce domaine ses engagements, c'est-à-dire : écouter, prendre en compte les besoins exprimés par la population en matière de santé.

Des quatorze thèmes proposés et débattus en grands "forum" régionaux, ceux retenus pour Midi-Pyrénées sont les suivants :

- ~ Le schéma régional d'organisation sanitaire,
- ~ Bien vieillir en Midi-Pyrénées.
- ~ La psychiatrie en Midi-Pyrénées,
- ~ et en prévision : la santé au travail.

Il n'en reste pas moins qu'un thème et non des moindres n'a pu être retenu. Il s'agit des moyens financiers nécessaires à la réponse aux besoins en matière de santé pour tous sans discrimination.

Le Ministre de la santé a beau déclarer que les États Généraux de la santé "c'est la parole échangée, le laboratoire de la démocratie sanitaire" il n'en reste pas moins que les mesures dévastatrices découlant du plan Juppé continuent à faire des dégâts à tel point que les réunions régionales sont devenues des lieux de contestation, d'action, de propositions.

**Le 9 décembre 1998, 200 salariés de la santé à l'occasion du débat à Toulouse sur le SROSS sont venus demander des moyens humains et financiers pour mieux soigner, mieux répondre aux besoins de la population.**

Le 21 janvier 1999 à Albi sur le

thème "bien vieillir en Midi-Pyrénées" 150 retraités ont exigé une véritable prise en charge de la dépendance ainsi que des garanties concernant le devenir des retraites par répartition et les moyens pour se soigner et vivre dignement sa retraite tant au domicile qu'en institution.

### **Auront-ils été entendus ?**

Dans tous les cas, les militants de la CGT ont montré combien il était urgent et nécessaire de placer l'homme au centre des préoccupations et pour cela de répondre aux besoins de financement de la sécurité sociale plus justes socialement, économiquement, dans un contexte où chômage et précarité brisent les vies humaines.

Comment ne pas se révolter devant la casse du service hospitalier public de notre système de santé alors que les besoins ne cessent de croître ?

Est-il supportable que des enfants toulousains soient hospitalisés en pédiatrie à Albi parce qu'il a été supprimé des lits à Toulouse ?

Est-il juste qu'une personne âgée de 80 ans n'ait pas été opérée pour raison budgétaire ?

Est-il humainement acceptable de fermer des services, des maternités, des établissements de proximité, etc., au regard des conséquences dramatiques que cela a pour les populations ?

Enfin, est-il humainement acceptable que l'on

sacrifie l'homme aux impératifs de la rentabilité financière ?

### **NON, NON et NON !**

La CGT dès le départ avait dit les États Généraux de la santé seront ce que nous en ferons, nous sommes au pied du mur.

**Le 4 mars devrait être un nouveau-temps fort de la mobilisation des Personnels des établissements et de la population pour empêcher la casse de la psychiatrie, tout comme la santé au travail doit devenir une préoccupation constante.**

Amplifions les luttes actuelles (Ducuing, CHU, action sociale) pour imposer une véritable politique de santé avec les moyens nécessaires pour répondre aux besoins des populations.

Ces luttes, cette résistance des salariés, de la population ont imposé des reculs aux ARH, au gouvernement. Le rendez-vous national, interprofessionnel unitaire qu'a décidé le 46<sup>e</sup> congrès, sa préparation doit être l'occasion de porter fort ces questions au centre de notre démarche d'action ! ■

**Daniel Grau**



# ■ Sauvegarder l'hôpital de proximité de Mazamet

L'Agence Régionale d'hospitalisation, les maires de Castres et Mazamet ont décidé en 1998 de réorganiser les hôpitaux de Castres et Mazamet en centre hospitalier inter-communal (CHIC) en attendant la construction d'un hôpital de haut niveau sur le Causse.

Dès le départ, l'Union locale CGT de Mazamet a exprimé ses craintes concernant :

1. L'emploi hospitalier
2. Le devenir de l'hôpital de proximité de Mazamet.

## ❗ Quelle est la situation aujourd'hui de l'hôpital de proximité de Mazamet ?

Nos craintes étaient fondées :

- ~ Disparition du service maternité
- ~ Disparition du service laverie
- ~ Mutation des personnels à Castres (maternité) et au Causse (laverie industrielle)
- ~ Samedi et dimanche, une seule permanence est assurée pour les deux hôpitaux.

## Conséquences

- ~ Des conditions de travail très difficiles pour le personnel médical :



## Un hôpital de proximité indispensable !

~ La sécurité des patients est-elle vraiment assurée quand il y a des urgences simultanées ?

~ L'Agence régionale d'hospitalisation et les maires de Castres et Mazamet prétendent qu'avec l'hôpital du Causse, il n'y aura plus de problèmes !... Mais en matière d'emplois, là, ils sont plus réservés !... Actuellement, l'effectif des hôpitaux Castres et Mazamet représente 1200 salariés. Pourquoi les départs à la retraite ne sont-ils pas systématiquement remplacés ?

L'hôpital du Causse n'est-il pas l'occasion pour des groupes de pression économique d'avoir un bon client (l'état)...

Cette politique décidée par Juppé et mise en place par Aubry-Kouchner :

- ~ Casse de l'emploi hospitalier
- ~ Remet en cause la présence de

l'hôpital de proximité

~ Ferme les maternités

~ Met en place une médecine à deux vitesses

## La sécurité des habitants de la Vallée du Thoré est menacée !!!

Les salariés de l'hôpital de proximité de Mazamet, les usagers doivent se mobiliser pour défendre leur hôpital, il s'agit à partir de là, d'ancrer, de développer une opposition à ces mesures néfastes, construire une autre politique de santé, à partir des richesses créées à l'entreprise. L'argent existe ! Il faut se donner les moyens d'une politique économique socialement juste, un financement qui permette à notre protection sociale de répondre aux besoins de la population. ■

**Union Locale de Mazamet**

# ■ CHU Toulouse

*Un plan d'économie draconien pour 1999. Des conséquences graves pour l'offre de soins de l'ensemble des habitants, lorsque l'activité à l'hôpital s'accroît.*

## le budget

1997	moins 38 Millions de francs
1998	moins 27 Millions de francs
1999	moins 81,9 Millions de francs

## L'activité

+ 2,99 % d'admissions de malades en 1998
+ 5,18 % ces deux dernières années
+ 25 % de fréquentation de l'hôpital des enfants

**D**ès l'annonce par la DG du plan d'économie pour 1999 lié à l'insuffisance budgétaire, la CGT a organisé des AG par l'établissement, des tournées de services, des consultations, pour informer, débattre et décider d'agir face à une situation sans précédent dans l'histoire du CHU. **En quinze jours, onze AG ont permis de rencontrer près de 700 salarié-es.**

Le plan d'économie et ses orientations ont été discutés.

Les personnels ont pointé dans le débat l'ampleur des mesures et ses conséquences.

~ Pour l'ensemble des catégories professionnelles (licenciements déguisés, limitation des déroulements de carrière, contribution à l'effort financier par la suppression de certaines primes, gel des mises en stage...).

~ Pour les malades (fermetures d'UF, accélération des restructurations avec perte de lits : déjà cent lits annoncés, remise en cause pour les patients et consultants du libre accès au CHU avec une politique affichée de triage des malades favorisant le secteur privé à but lucratif.

Déjà les premières mesures tombent.

~ Fermeture de 22 lits de moyen séjour à La Grave diminuant d'un tiers la capacité d'accueil du CHU pour les personnes âgées de Toulouse et de son agglomération alors même que l'ARH et le gouvernement font une priorité dans les débats des Etats Généraux de la Santé "bien vieillir en Midi-Pyrénées".

~ Pour les personnels : redéploiement, pool de remplacement.

~ Fermeture du service médico-thermal à Luchon renvoyant plus de 300 patients vers d'autres centres, annulant de nouvelles activités programmées (stages d'éducation diabétique adulte et adolescents, rééducation des sportifs...) avec des conséquences graves pour l'emploi.

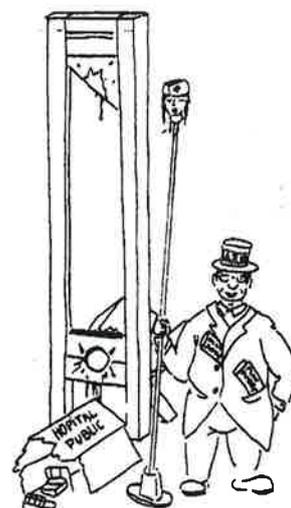
~ Annonce de licenciement pour quinze contractuels du CHU, menace pour l'emploi sur la localité de Luchon.

~ A Purpan une contractuelle agent administratif à mi-temps

depuis 1993 est renvoyée à l'ANPE. son poste sera occupé par une contractuelle diététicienne à qui on demandera de répartir son temps partiel en 20 % diététicienne, et 50 % secrétaire médicale.

~ Accumulé aux difficultés quotidiennes, le reste suivra !!! ■

**Le CHU de Toulouse :  
un pôle régional  
hautement spécialisé,  
un hôpital de proximité pour  
Toulouse et son agglomération.**



# Joseph Ducuing

**L**es personnels de l'Hôpital Joseph Ducuing, dans l'action depuis plusieurs mois, en grève pendant plusieurs jours, refusent les mesures d'austérité imposées par l'ARH (Agence Régionale d'Hospitalisation)

Le budget pour 1999 est amputé par l'Agence Régionale de cinq Millions de francs.

Si nous laissons faire, cela aura comme répercussions :

- ~ le non remplacement des départs à la retraite,
- ~ le non remplacement des personnels en congés annuels, y compris les médecins,
- ~ la baisse de l'activité de médecine, de chirurgie, de laboratoire,

de radiologie, de kinésithérapie, le départ probable de l'urologue.

Des économies devront être réalisées sur la pharmacie, les examens externes, les ambulances, la radio, le laboratoire.

Devant cette situation dramatique imposée aux personnels et aux usagers de l'hôpital Joseph Ducuing, l'UD 31 et l'USD santé 31 sont intervenues. Auprès de l'ARH, pour exiger une rallonge budgétaire immédiate, permettant à l'hôpital de fonctionner normalement sans remettre en cause aucune activité médicale, chirurgicale et autres.

Avec les personnels, elles exigent l'ouverture d'une table ronde

avec l'ARH, la Direction de l'hôpital, le personnel, pour déterminer à partir des besoins de la population, la place et le rôle de cet hôpital de proximité.

Elles demandent à la Direction de l'hôpital, l'ouverture immédiate de négociations. ■

**Rencontre  
du Comité  
régional CGT Midi-  
Pyrénées et des  
Médecins  
du travail du SNPMP  
18-02-99**

**SANTÉ AU TRAVAIL**

La santé, la souffrance au travail sont de plus en plus exprimées par les salariés et seront au centre d'une séance des États généraux de la santé.

Peu connus, les salariés disposent d'outils de prévention, les comités techniques régionaux, gérés par les CRAM. Leur rôle est essentiel, permettre aux CRAM d'assurer la gestion des risques d'accidents et maladies professionnelles et jouer un rôle important dans le domaine de la prévention !

**Jacques Sans, membre du CTR métallurgie de Midi-Pyrénées témoigne...**

*Depuis deux ans avec l'aide de mes camarades du CA de la CRAM nous avons pu mettre en place des commissions utiles. Une sur les maladies professionnelles. Cela nous a permis de mettre à disposition des assurés CRAM, CPAM, des militants, des CHSCT, des prospectus expliquant comment déclarer une maladie professionnelle.*

*Une commission sur les cancers professionnels et un dialogue avec des oncologues. Alors que le patronat faisait barrage nous avons pu déboucher sur les commissions travail temporaire, amiante, protection individuelle et collective en construction.*

*Malgré l'opposition de la direction de la CRAM, nous avons pu organiser une rencontre avec les médecins du travail. Environ*

*250 ont participé à une réflexion sur le rôle de la médecine du travail avec les syndicats.*

*Nous avons également abordé médecin du travail et réduction du temps de travail.*

*La souffrance au travail, la santé mentale, la charge mentale, la charge physique sont-elles prises en compte comme toutes les autres situations et revendications ?*

*La prévention, la réparation sont-elles abordées dans le syndicat ?*

*Au moment où le patronat entend concrétiser la suppression des CTR, nous devons porter haut et fort, notamment dans le cadre des États généraux, l'exigence qu'ils soient encore plus les outils de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail en lien avec notre action dans les CHSCT. ■*

## ■ Action sous haute tension !

### Questions à Jean-Claude Dougnac...

**Tout d'abord, je voudrai rappeler qu'il ne peut y avoir une bonne loi de transposition d'une directive qui remet en cause le service public nationalisé et ses fondements.**

**Depuis dix ans, les luttes des agents EDF GDF, des usagers ont eu comme objectif le rejet de la directive électricité et de faire des propositions pour un service public nationalisé rénové, humanisé, démocratisé.**

**Peux-tu nous rappeler les enjeux que pose la transposition de la directive européenne sur la "future organisation électrique française".**

Le projet de loi de transposition dans le droit français a pour objectif l'ouverture à la concurrence, c'est-à-dire la fin du monopole de production la mise en place de client éligible qui à partir d'un certain seuil pourront choisir leur fournisseur d'électricité, l'utilisation des réseaux publics d'électricité.

EDF aura pour obligation l'achat de l'énergie des producteurs autonomes de la cogénération, ouvrir l'accès aux réseaux, obligation d'avoir un parc de production pour répondre à ses besoins, et l'obligation d'une réserve pour palier à toute carence des producteurs privés.

**Quelles conséquences pour les usagers, les personnels ?**

Au nom de la concurrence et de la directive européenne les usagers vont payer comptant la note. Aux incidences financières liées à l'augmentation des tarifs s'ajouteront toutes les conséquences sur le service public. La qualité de service avec la suppression des structures de proximité avec un

service public à plusieurs vitesses. Dans les zones jugées non rentables (banlieues, rural).

La logique de service public de vente au coût de revient EDF serait alors conduite à une logique de rentabilité financière, de rentabilité à tout prix :

~ Développement des services payants

~ Mise en cause des dépenses de sécurité, sûreté d'environnement

~ Accroissement des cadeaux aux gros consommateurs pour les conserver au détriment des usagers domestiques. A terme ce serait l'abandon de la péréquation tarifaire qui fait que tous les usagers à conditions égales paient leur énergie au même prix comme ce fut le cas en Angleterre.

~ Mise en place d'intermédiaires baptisés grossistes en électricité qui capteraient d'importants profits.

Pour les personnels la modification juridique de l'entreprise va conduire à la remise en cause des garanties collectives. Le statut national, la dégradation des conditions de vie, et de travail avec la diminution de l'emploi statutaire, la précarisation, le transfert au privé.

**La CGT a demandé au gouvernement de retirer son projet. Qu'attendez-vous du débat à l'Assemblée Nationale ?**

Seul un secteur public nationalisé peut répondre aux besoins des usagers de la nation. Parce que l'électricité n'est pas une marchandise comme les autres, comme l'eau, le gaz, l'environnement, mais un produit de première nécessité dont le poids dans le budget des familles est très important la loi du marché donc des profits ne peut être appliqué à ce secteur essentiel à la vie.

Ce qu'attendent les usagers, ce sont des réponses nouvelles à leurs atten-

tes. Plus de transparence, plus de démocratie, à tous les niveaux, et la prise en compte des évolutions technologiques, sécurité, confort, démocratisation, environnement.

Le premier objectif du service public doit rester, comme le préconise la loi de nationalisation de 1946, la vente au coût de revient.

Ce qui aurait pour conséquence immédiate la baisse des tarifs de l'ordre de 20 %. Le deuxième objectif doit être un service public plus solidaire en interdisant les coupures aux plus démunis, et en leur garantissant l'accès à l'énergie. La CGT exige du gouvernement le retrait de son projet de loi et si tel n'était pas le cas, elle demande aux parlementaires de la majorité plurielle de voter contre le texte.

**De nombreuses et importantes actions ont eu lieu dans votre profession, une nouvelle action nationale est prévue le 16 février 1999, peux-tu faire le point de sa préparation ?**

A l'appel de la seule CGT, le 16 février, 15000 électriciens et gaziers ont manifesté pour le retrait du projet de loi, une nouvelle négociation de la directive mettant en place des conventions entre les pays européens, dans le cadre de coopérations, mutuellement avantageuses, pour chaque nation dans l'intérêt général.

Nous allons poursuivre la mobilisation du personnel, des usagers, des élus, pour gagner et construire le service public moderne, rénové, efficace, démocratisé, nécessaire à l'aube de l'an 2000.

Travailler les convergences avec les autres salariés des secteurs énergétiques d'Europe avec une journée d'action le 11 mai, pour le service public, l'emploi, les libertés ■

**Jean-Claude Dougnac**  
collectif régional CGT EDF-GDF

## ■ Déclaration de l'UD du Tarn

*La presse s'est largement fait l'écho de l'accord départemental de branche sur la RTT, du Tarn, signé entre UPA et les organisations syndicales du département.*

*Nous publions ci-après la déclaration de l'UD 81, signataire de cet accord.*

**D**epuis le 7 octobre des discussions ont eu lieu avec l'UPA (Union Patronale Tarnaise) en vue d'aboutir à un accord départemental de branche sur la RTT.

Que de chemin parcouru depuis le premier texte proposé sur la RTT saucé CAPEB (accord bâtiment national) que la CGT n'a pas signé. Ce texte comprenait flexibilité, annualisation du temps de travail, chômage partiel, rémunération basée sur 152 heures.

La CGT a participé aux réunions avec l'UPA avec depuis le début l'objectif d'aboutir à un accord permettant de favoriser l'intérêt des salariés de l'artisanat.

Plusieurs projets d'accord nous ont été proposés, avec toujours la modulation et l'annualisation du temps de travail, chose que nous ne pouvions accepter.

La position de la CGT était claire, nous ne voulions pas d'annua-

lisation ni de flexibilité car cela ne permettait pas la création d'emplois et le maintien de la rémunération.

Grâce à l'action persistante de la CGT, un nouveau texte a été élaboré, certes imparfait, mais plus conforme à l'intérêt des salariés, c'est une avancée importante pour eux.

~ D'une part la RTT n'entraîne pas de baisse de rémunération et l'accord prévoit 35 heures payées 39 heures.

~ Pour les nouveaux embauchés, le salaire ne peut être inférieur aux salaires minimaux conventionnels mensuels, ni au SMIC mensuel en vigueur, sur la base de 169 heures.

~ Le contingent d'heures supplémentaires sera celui en vigueur dans la convention collective de branche ou dans le code du travail,

~ Il y aura création d'emplois; certes le minima prévu par la loi (6 %) et l'effectif augmenté sera maintenu.

Cet accord, la CGT va le signer, car il est favorable aux intérêts des salariés de l'artisanat. Il y aura création d'emplois, pas de perte de rémunération. Ensuite, une commission paritaire inter-branches est créée. Elle permettra le suivi de la

mise en application de l'accord ainsi que l'ensemble des problèmes auxquels seraient confrontés les salariés de l'artisanat.

Cet accord constitue un cadre que les salariés de l'artisanat doivent aujourd'hui s'approprier pour le rendre applicable, voire l'améliorer pour aller vers une réelle avancée dans le domaine de leurs conditions de vie et de travail. Ils pourront compter sur la CGT.

D'ores et déjà la CGT appelle les salariés à être vigilants et à se mobiliser afin de créer les conditions du respect et d'une bonne application de l'accord. ■

**Albi,  
21 janvier 1999.**

**Accord sur  
la RTT dans  
l'artisanat**



SUITE DE LA PAGE 4

➤ d'appeler un chat, un chat, un "jaune" un "jaune", et la collaboration de classes une trahison d'appareils boutiquiers...

Refuser le sectarisme, c'est refuser de penser que nous avons raison contre les salariés : à nous de les convaincre.

Allons-nous y "perdre notre identité"? Qui peut raisonnablement penser à l'écoute du débat, et des interventions sur l'exclusion lundi après-midi, qu'un Bureau confédéral -le nôtre, puisqu'il est à l'ordre du jour- a fortiori un autre (d'une autre confédération) a les moyens s'il le voulait, d'extirper par décret le syndicalisme de classe du tréfonds de la CGT ?

Je dis : "s'il le voulait", parce que -la nuance est de taille- nous débattons en congrès, nous n'ap-

prenons pas quelques mois après un congrès, qu'une direction élue sur un rapport d'orientation modifie celui-ci à 180°, et t'as le bonjour d'Edmond.

Alors, cessons de prendre nos peurs pour des réalités : un "rapprochement" signifie beaucoup de choses : j'éviterai ici la formule "l'union est un combat", elle a beaucoup servi ; j'userai plutôt d'une métaphore régionale : les premières lignes des mêlées de rugby se rapprochent très près et ne s'embrassent pas pour autant sur la bouche !

Un syndicat n'est jamais qu'un outil : il ne peut prétendre maîtriser son utilisateur, le salarié, mais il peut être modifié, affiné, aiguisé, outil contre outil.

Je nous promets et nous souhaite de jolies étincelles ! ■

8 mars

*Je le dis avec toute l'indignation que m'inspire la décision prise cette semaine par un procureur : la CGT ne laissera pas Michel Beurier, Secrétaire général de l'UD du Puy-de-Dôme, être conduit en prison pour "délict de solidarité"...* a déclaré Bernard Thibault. Nous faisons nôtre cette indignation, cette colère, le Comité régional CGT Midi-Pyrénées, dont le combat pour les libertés est une constante de son action, a décidé de tout mettre en oeuvre pour répondre à l'appel à manifester à Clermont-Ferrand. Déjà, un bus du Lot, deux de l'Aveyron, deux de l'Ariège, un du Tarn, deux de la Haute-Garonne, et un du Tarn-et-Garonne sont programmés. ■

6 mai 99

Notre Institut régional d'histoire sociale tiendra son AG annuelle. Elle aura un caractère exceptionnel sur lequel nous reviendrons dans le prochain numéro d'Informations. ■

## CE confédérale



Nathalie Simon-Labrie (UD 31) et Mohamed Hatchane (UD 82) ont été élus à la CE confédérale lors du 46<sup>e</sup> congrès. ■

17 mars

Journée régionale de travail sur le thème "Santé au travail" est organisée, avec le concours des médecins du travail et de la CRAM. ■

5 au 12 avril

Nous accueillerons en Midi-Pyrénées une délégation des syndicats du Sichuan. (Chine). ■

TOUS ENSEMBLE !

Commerçants  
Etudiants  
Ingénieurs  
Chefs d'entreprise  
Salariés  
Elus  
Agriculteurs  
Chômeurs  
Jeunes diplômés  
Médicins  
Mineurs  
POUR L'EMPLOI  
DANS LE BASSIN

# DECAZEVILLE

l'énergie  
de  
vivre !

**La cassette vidéo  
Decazeville, l'énergie  
de vivre est à votre  
disposition**



**Renseignements**  
Union Locale CGT Decazeville

Jean-Paul Boyer

78. Esplanade Jean Jaurès

12300 DECAZEVILLE

05 65 43 08 47

Une production Fédération nationale des Mineurs  
et Fédération nationale de l'Energie CGT  
Une réalisation films IFOREP